

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 JANVIER 2018

COMPTE-RENDU

Séance du 24 Janvier 2018

Membres :

Composant le Conseil : 39
En exercice : 39

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre janvier à vingt heures dix, le Conseil municipal de la Commune de Stains, légalement convoqué le dix-huit janvier deux mille dix-huit, s'est réuni salle du Conseil, à l'hôtel de Ville de Stains, sous la présidence de Monsieur Azzédine TAÏBI, maire.

Étaient présents :

M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL, Mme Nabila AKKOUCHE, M. Philippe LE NAOUR, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Erol ERSAN, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, Mme Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN.

Étaient absents représentés :

Farida AOUDIA-AMMI	a donné pouvoir à	Favella HIMEUR
Zaiha NEDJAR	a donné pouvoir à	Mathieu DEFREL
Fabienne TESSIER KERGOSIEN	a donné pouvoir à	Azzédine TAÏBI
Nicole RIOU	a donné pouvoir à	Jean-Claude DE SOUZA
Françoise ABDERIDE	a donné pouvoir à	Nicolas STIENNE
Karina KELLNER	a donné pouvoir à	Olivier MATHIS
Nadia ZEHOU	a donné pouvoir à	Angèle DIONE
Abdelfattah MESSOUSSI	a donné pouvoir à	Khalida MOSTEFA SBAA
Najewa HAMMANI	a donné pouvoir à	Nabila AKKOUCHE
Lidia AMZAL	a donné pouvoir à	Najia AMZAL
Fatima DRIDER	a donné pouvoir à	Marie-Claude GOUREAU
Evelyne SEEGER	a donné pouvoir à	Julien MUGERIN
Sean NKOLO MAYE	a donné pouvoir à	Madi BOINA BOINA

Étaient absents :

M. François VIGNERON
M. Khader ABDELLALI

Sont arrivés en cours de séance :

Mme Najia AMZAL (à l'affaire n°1.2), M. Jean-Claude DE SOUZA (à l'affaire 2.1), Mme Marie-Claude GOUREAU (à l'affaire n°2.1)

Secrétaire de séance : M. Abdelkarim ZEGGAR

Communication du Maire

Monsieur le Maire rend compte des décisions du Maire en application de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire.

Affaire n° 1.1 - Désignation du secrétaire de séance

Rapporteur: Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **31 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL, Mme Nabila AKKOUCHE, Mme Farida AOUDIA-AMMI (par mandat), Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOUE (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Evelyne SEEGER (par mandat), M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE (par mandat))

ARTICLE UNIQUE : DESIGNÉ Monsieur Abdelkarim ZEGGAR, Conseiller municipal, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Affaire n° 1.2 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 16 novembre 2017

Rapporteur : Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **33 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL, Mme Nabila AKKOUCHE, Mme Farida AOUDIA-AMMI (par mandat), Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOUE (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Evelyne SEEGER (par mandat), M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE (par mandat))

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 16 novembre 2017.

Affaire n° 2.1 - Désignation du délégataire et approbation du contrat de délégation de service public pour la concession des marchés d'approvisionnement de la commune de Stains

Rapporteur : Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL, Mme Nabila AKKOUCHE, Mme Farida AOUDIA-AMMI (par mandat), Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), Mme Nicole RIOU (par mandat), M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOUE (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida

2/5

mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER (par mandat), Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE (par mandat)),

ARTICLE UN : APPROUVE la désignation de la société GERAUD et ASSOCIES, sise 27 boulevard de la République - 93190 LIVRY-GARGAN, en qualité de titulaire de la délégation de service public pour la concession des marchés d'approvisionnement de la commune de Stains.

ARTICLE DEUX : APPROUVE le contrat de délégation de service public pour la concession des marchés d'approvisionnement de la ville de Stains, entre la commune et la société GERAUD et ASSOCIES, sise 27 boulevard de la République - 93190 LIVRY-GARGAN.

ARTICLE TROIS : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit contrat ainsi que tout acte y afférent et à prendre toutes les dispositions nécessaires à son exécution.

ARTICLE QUATRE : DIT que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire 2.2 : Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) 2017 - demande d'aide financière au titre de la rénovation des espaces extérieurs de la halle du marché du centre de Stains et approbation de la convention de versement d'une subvention au titre du FIM
Rapporteur : Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL, Mme Nabila AKKOUCHE, Mme Farida AOUDIA-AMMI (par mandat), Mme Zaiha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), Mme Nicole RIOU (par mandat), M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER (par mandat), Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE (par mandat))

ARTICLE UN : APPROUVE le projet programmé au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain 2017 tel que retracé dans le tableau ci-dessous.
Opération d'investissement 2017/2018

Opération d'investissement 2017/2018	Montant HT	Montant TTC	Montant Subventionné	Taux
Rénovation des espaces extérieurs de la halle du marché du centre de Stains	308 940	370 728	128 725	41,66%
TOTAL INVESTISSEMENT	308 940	370 728	128 725	

ARTICLE DEUX : APPROUVE la convention de versement d'une subvention au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM), ci-annexée, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et à procéder à l'exécution de la présente délibération.

Affaire 2.3 : Attribution d'une subvention à l'association " SAUVEGARDE 93"

Rapporteur : Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL, Mme Nabila AKKOUCHE, Mme Farida AOUDIA-AMMI (par mandat), Mme Zaiha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), Mme Nicole RIOU (par mandat), M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOUE (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER (par mandat), Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE (par mandat))

ARTICLE UN : FIXE le montant de la subvention versée à l'association « Sauvegarde 93 » à 10 102 €.

ARTICLE DEUX : DIT que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n°3.1 : Convention relative à l'accompagnement des collégiens temporairement exclus entre le Département de la Seine-Saint-Denis, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains.

Rapporteur : Mathieu DEFREL

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL, Mme Nabila AKKOUCHE, Mme Farida AOUDIA-AMMI (par mandat), Mme Zaiha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), Mme Nicole RIOU (par mandat), M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOUE (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER (par mandat), Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE (par mandat))

ARTICLE UN : APPROUVE la convention relative à l'accompagnement des collégiens temporairement exclus entre le Département de la Seine-Saint-Denis, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains, ci-annexée.

ARTICLE DEUX : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et à procéder à son exécution.

ARTICLE TROIS : DIT que la recette en résultant sera inscrite au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n°4.1 : Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 40 logements locatifs sociaux par Seine-Saint-Denis Habitat au 2-4 rue Nelson Mandela à Stains entre l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune et la Commune de Stains.

Rapporteur : Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL, Mme Nabila AKKOUCHE, Mme Farida AOUDIA-AMMI (par mandat), Mme Zaïha NEDJAR (par mandat), M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN (par mandat), Mme Nicole RIOU (par mandat), M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE (par mandat), Mme Karina KELLNER (par mandat), Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI (par mandat), M. Erol ERSAN, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER (par mandat), Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, Madame Teragi CHEVET, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE (par mandat)),

ARTICLE UN : APPROUVE la convention de gestion du contingent entre l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune et la commune de Stains relative à la réservation de 8 logements de l'opération de construction de 40 logements locatifs sociaux par Seine-Saint-Denis Habitat sis 2-4 rue Nelson Mandela à Stains, ci-annexée.

ARTICLE DEUX : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et à procéder à son exécution.

Affaire n° 5.1 : Rapport d'activité 2016 du SMIREC

LE CONSEIL,

ARTICLE UNIQUE : **PREND ACTE** du rapport d'activité et du compte administratif pour l'exercice 2016 du Syndicat Mixte des Réseaux d'Énergie Calorifique.

** *** **

**L'ordre du jour étant épuisé
la séance publique est levée à vingt-et-une heures et dix minutes**

Le Maire
Azzédine TAÏBI

